

ADDICTION MEDITERRANEE, UN NOUVEAU NOM POUR UN PROJET PARTAGE

Addiction Méditerranée est le nom que porte aujourd'hui l'association AMPTA après sa fusion avec Tremplin.

Fusionner compétences et moyens est la concrétisation d'un projet mûri au fil d'une histoire commune, porté par la volonté de mieux répondre aux évolutions des besoins en matière de traitement et de prévention des addictions.

Plus de 30 ans d'histoire, une capacité partagée à évoluer

En 1977, TREMPLIN, qui s'appelle alors « Collectif de Recherche en Santé Mentale et Communauté de Quartier » se crée dans la mouvance de l'antipsychiatrie. Les professionnels hospitaliers de la santé mentale qui fondent l'association veulent permettre aux malades mentaux de s'inscrire dans l'espace public ordinaire. Mais sortir de l'hôpital n'est pas suffisant, et rapidement, les services sont pensés comme des lieux de vie, d'accueil, de soins et de travail, qui se basent sur le logement puis l'insertion par l'activité économique, pour faciliter l'adaptation des personnes à une vie sociale ordinaire. Peu à peu, l'association se recentre sur les questions de toxicomanie, puis d'addiction. Le projet de Tremplin est d'accompagner la personne dans la dimension individuelle de sa problématique, tout en prenant en compte les liens qui organisent sa place de sujet dans le monde qui l'entoure.

En 1984, l'AMPT, qui deviendra AMPTA (Association Méditerranéenne de Prévention et de Traitement des Addictions) se crée à l'initiative du comité anti-drogue de la Ville de Marseille pour apporter une réponse non-hospitalière aux problèmes de drogue. Elle ouvre cette année-là un premier centre d'accueil et de soins. Rapidement, elle étoffe sa mission de soins et d'accompagnement en mettant en place des actions de prévention. Soucieuse de modifier les représentations erronées des addictions et des usagers, elle propose des formations et ouvre un centre de documentation et de recherche, dans le souci de capitaliser et de transmettre les réflexions et les données d'un secteur alors en pleine structuration.

Les deux associations font partie dans les années 80 des « pionniers » de la lutte contre la toxicomanie. Créatrices de réponses alternatives à l'hôpital, elles développent une intervention psycho-éducative qui fait une large place aux réponses sociales en matière d'addictions. Gestionnaires d'établissements et de services médico-sociaux, elles conservent leur capacité à repenser leur action pour la faire évoluer et à proposer des solutions innovantes, tant en prévention qu'en accompagnement des usagers.

Ces points communs, assis sur des valeurs partagées, ont amené les deux associations à coopérer de plus en plus fréquemment au fil du temps. A la faveur des évolutions du contexte politique et social, elles ont décidé d'une fusion, afin de proposer des services intégrés répondant aux besoins sur l'ensemble du territoire départemental.

Une vigilance nécessaire face à un contexte en forte évolution

Depuis 30 ans, le contexte sociétal, les politiques publiques et les dispositifs en matière d'addiction ont fortement changé. Les problèmes d'addiction ne peuvent se réduire aux seuls effets des substances et sont le reflet de la société toute entière : le consommateur remplace aujourd'hui la personne, dans une société devenue « addictogène » qui invite chacun à consommer sans réserve et encourage toutes les performances.

La place laissée aux associations s'est modifiée durant les dernières décennies ; en effet, les politiques publiques se sont inscrites progressivement dans une logique d'appel d'offres et d'appel à projets, et par là même ont contraint les associations à intégrer cette logique descendante. Ainsi, si elles occupaient autrefois une place partenariale essentielle de forces de propositions auprès des pouvoirs publics (qu'elles détenaient naturellement du fait de leur proximité avec les publics et la société civile) elles risquent d'être peu à peu privées de cette fonction qui a fondé leur existence. Cette transformation profonde de la logique de projet risquant de les transformer en simples prestataires de service, elles doivent aujourd'hui réaffirmer leur capacité à contribuer au débat public.

Par ailleurs, le contexte socio-économique, ainsi que l'ensemble des politiques de santé concernant l'usage des drogues ont beaucoup évolué, modifiant substantiellement le cadre de la prise en charge sanitaire et sociale des usagers. La politique de santé, comme la politique pénale, sont à l'origine d'autres formes d'orientations et d'accès aux soins. Parmi celles-ci, l'accueil de personnes qui n'expriment pas toujours un besoin d'accompagnement ou de prise en charge met en relief la tension persistante entre les différentes approches des addictions, et exige des acteurs associatifs une capacité d'analyse permanente des pratiques addictives et des ajustements nécessaires pour répondre aux nouveaux besoins.

C'est pourquoi, pour conserver et défendre sa conception des addictions et des réponses à promouvoir, l'association Addiction Méditerranée, dégagée de toute empreinte politique, élabore ses positions et ses actions selon deux points de vue : l'analyse et le questionnement de la commande publique, et une attention renforcée des professionnels aux besoins et attentes exprimées par les publics rencontrés. La confrontation de ces deux points de vue lui permet de porter sa propre vision de la prise en charge nécessaire, et d'être force d'interpellation et de proposition vis-à-vis des décideurs pour faire évoluer les dispositifs de prévention et de soin.

Des valeurs partagées, qui se traduisent dans l'action quotidienne

L'association Addiction Méditerranée se reconnaît dans la définition de « la bonne santé » comme étant une capacité d'adaptation, une aptitude à retrouver un équilibre dans une situation perturbée, une disposition à mobiliser des ressources internes qui transforment l'individu pour lui permettre à vivre »¹.

Elle se préoccupe des **conséquences** sanitaires et sociales des usages de substances psychoactives, et plus globalement de l'ensemble des addictions, mais elle se soucie également d'en interroger les **causes**, garantie d'efficacité de l'action tant préventive que thérapeutique.

Elle met en œuvre dans les projets de ses différents établissements et services les sept **droits fondamentaux** des personnes accueillies rappelés dans la loi du 2 janvier 2002 et l'article L 311-3 du CASF.

¹ Lehnart Nordenfelt et Georges Canghilem

Inscrite dans l'environnement social, implantée en milieu urbain, proche des lieux fréquentés par les personnes accueillies et rencontrées, Addiction Méditerranée met à profit cet ancrage pour tenir compte du fait social et **interroger les politiques publiques** à l'aune de son expérience de terrain.

Si l'approche psychanalytique était prédominante dans les associations d'origine et reste importante dans les références théoriques des professionnels, Addiction Méditerranée souhaite ouvrir son approche à d'autres écoles, en partant de la personne et de ses besoins. Pour cela, les compétences des intervenants se sont peu à peu diversifiées, loin de tout dogmatisme, et permettent de proposer une **offre de soin et d'accompagnement pluridisciplinaire**. Cette offre s'accompagne d'un **questionnement permanent des pratiques** pour développer des réponses adaptées, en trouvant la cohérence entre exigences de la clinique et évolutions du contexte et de la commande publique.

L'association croit à la **responsabilité et à la capacité des personnes rencontrées et accueillies** à être actrices de leur santé. Elle s'appuie sur leur parole pour faire évoluer ses pratiques, et prend en compte les liens des personnes avec leur environnement social et familial, de même qu'elle leur reconnaît la dimension psychique de sujet, afin de ne pas les réduire à leur conduite ou à leur demande. Elle **personnalise** chaque prise en charge, et privilégie la **continuité du lien** avec les professionnels en nommant des référents.

Dans chacun de ses services, elle met en œuvre plusieurs **principes** pour aider, conseiller, orienter la personne et son entourage en prenant en compte la complexité des pratiques addictives :

- Un regard **bienveillant**, sans jugement moral sur la personne
- Le **respect** de chaque personne, de son parcours et de son rythme
- La recherche du **choix libre et éclairé** des personnes accueillies dans toutes les décisions qui les concernent
- La préservation de l'**anonymat**
- Le respect de la **confidentialité**
- **L'accès pour tous** aux différents services proposés suite à l'évaluation des situations
- La **gratuité** des actes
- **L'aller vers** les personnes là où elles se trouvent (quartier, prison, lieu de soin...)
- Le **droit au recommencement** en cas de rupture du contrat

Les **professionnels salariés** par l'association sont parfois appelés à **co-construire** avec des **bénévoles** les réponses adaptées aux personnes qu'ils prennent en charge. Ils nourrissent de leur pratique les conceptions et les positions de l'association. Un **management coopératif** permet cette élaboration, en privilégiant l'ouverture sur un large **partenariat** et l'implication des salariés dans divers groupes de travail locaux et dans des instances de réflexion et de gouvernance associatives, institutionnelles...

Des missions élargies, une stratégie basée sur un développement maîtrisé

Dans la continuité de son histoire, Addiction Méditerranée exerce des missions de service public, concrétisées par la gestion d'établissements et de services d'une part, et des missions associatives tournées vers la connaissance et la prise en compte des addictions d'autre part.

Le regroupement des établissements et services gérés par les deux associations fusionnées doit permettre de **mieux couvrir les besoins** sur les territoires de santé qu'elle dessert : **offrir une palette de réponses individualisées à toute personne** s'adressant à l'association est en effet au cœur du projet d'Addiction Méditerranée. Qu'il s'agisse de prévention ou de soin, d'hébergement ou d'insertion, de prises en charge individuelles ou d'actions collectives, la **mutualisation des compétences** et la **pluridisciplinarité des interventions** sont un atout pour renforcer la qualité des services rendus aux personnes rencontrées et accueillies et réduire les risques.

Forte d'une expérience de plus de 30 ans, l'Association Addiction Méditerranée estime **indissociables la prévention et le soin**. Pour exercer ces deux missions, elle propose et anime des espaces de

rencontre et d'échanges, qui associent professionnels, usagers et partenaires dans **un questionnement permanent des pratiques**. A travers ses quatre CSAPA (Centres de soin, d'accompagnement et de prévention en addictologie) qui accueillent chaque année plus de 3000 personnes, ses équipes de prévention qui touchent plus de 3 000 jeunes et 2 000 professionnels, son fonds documentaire et son service de formation, l'association entend partager son expertise et transmettre son point de vue sur les addictions.

Ce point de vue est construit notamment grâce à la **participation grandissante des personnes accueillies** au fonctionnement des établissements et services. Addiction Méditerranée veut développer ce principe, qui renforce les capacités des personnes et les inscrit résolument dans un objectif d'autonomie.

En regroupant les activités des deux associations fusionnées, elle souhaite également **renforcer sa présence** auprès du public, des partenaires et des décideurs, et **développer ses activités de sensibilisation, de formation et de conseil**, afin d'être force de proposition et de faire évoluer les représentations de la société sur les addictions. Ses équipes et ses bénévoles ont en effet capitalisé une expérience et des productions qu'ils souhaitent partager, en allant à la rencontre de tous ceux qui, par leurs interrogations, peuvent les aider à ajuster leur travail de terrain. Cette mission revêt une **dimension citoyenne et militante** qui fonde la fonction de gestion des établissements et services conférée à l'association par la réglementation et les autorisations administratives.

Pour conduire ces missions, Addiction Méditerranée est attentive à conserver un **bon équilibre économique**. Le choix de la fusion doit lui permettre non seulement de **préserver les emplois** existants, mais aussi, en mutualisant les moyens des deux associations d'origine, de dégager des marges de manœuvre lui permettant de **poursuivre son développement** et de proposer des solutions innovantes à la prise en charge des addictions. Ce développement est soumis à la disponibilité des moyens nécessaires et aux modes de décision propres au modèle associatif. La gouvernance de l'association se poursuit par conséquent dans le respect de la **démocratie associative** d'une part, et de **l'autonomie** laissée à **des équipes** à fort niveau de compétences d'autre part.

Nos choix d'actions

- Une association qui trouve son souffle dans la réflexion partagée et une dialectique constante entre finalités militantes et responsabilités de gestion.
- La prise en compte d'un environnement changeant : c'est à partir des diagnostics de chaque territoire que l'association choisit d'implanter ses services, pour répondre aux besoins des personnes et aux évolutions des addictions.
- Le partage de compétences, l'ouverture des bénévoles et des équipes, l'envie de travailler avec d'autres pour enrichir les prises de position et les actions.
- La valorisation des connaissances et des ressources accumulées au fil des années, qui nous permettent de transmettre notre expérience et d'investir de nouveaux terrains de recherche et d'action.